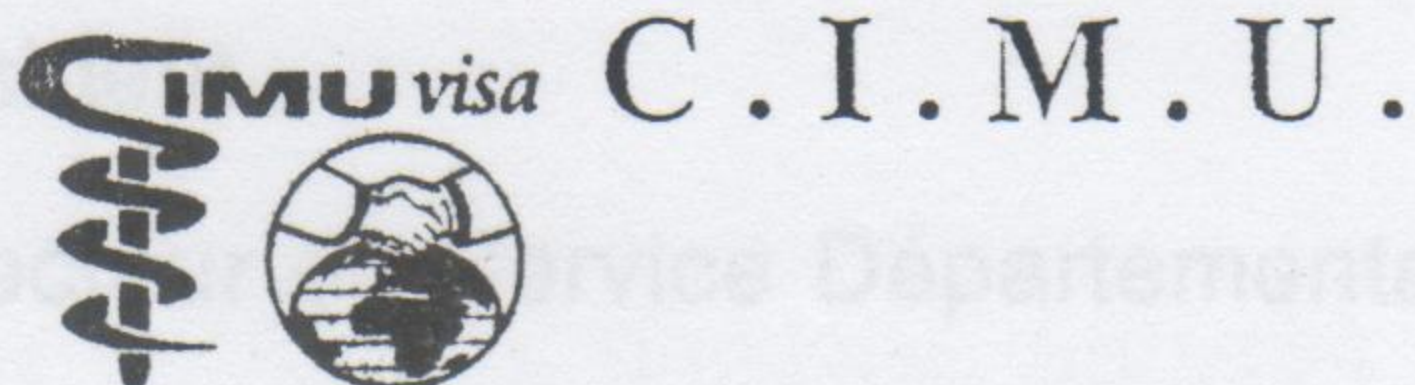




Coopération Internationale pour la Médecine d'Urgence



ASSOCIATION LOI 1901
N°1943 JO 18 / 12 / 1996

Coopération Internationale
pour la Médecine d'Urgence
et les Vigilances Sanitaires en Afrique
Dr Pitchaki Frédéric HEMOU
Le Fondateur
www.cimuvisa.org

CEREMONIE DE CESSION GRATUITE

D'AMBULANCES TOUT TERRAIN

par

Monsieur Franck BOROTRA

Président du Conseil Général,

Président du Conseil d'Administration

du Service d'Incendie et de Secours des Yvelines

à

l'association Coopération Internationale

pour la Médecine d'Urgence (CIMU)

pour les formations sanitaires du TOGO

sous couvert de

Monsieur le Professeur Bernard DEBRE

Président d'Honneur de la CIMU

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendies et de Secours des Yvelines,

Mesdames,

Messieurs,

Chers Confrères,

Tout l'honneur est pour moi de profiter de l'occasion que vous m'offrez de prendre la parole pour vous présenter les excuses du Président d'Honneur de la CIMU, le Professeur Bernard DEBRE, actuellement retenu dans le cadre des multiples missions humanitaires qu'il anime, et celles du vice-président Médico-Technique responsable de la logistique, le Docteur Robert PARISOT et de tous les membres de l'association n'ayant pu effectuer le déplacement de TRAPPES.

Nous tenons au nom de la CIMU, de son président d'honneur et au nom des populations togolaises futures bénéficiaires des ambulances tout terrain du Conseil Général des Yvelines que vous avez bien voulu mettre gratuitement à leur disposition, à vous témoigner de vive voix l'expression de notre profonde gratitude. Ces véhicules semblent, en effet, les plus adaptés aux pistes africaines difficilement praticables et mettant la mécanique à rude épreuve.

Ce geste qui peut vous paraître anodin est des plus précieux, hautement salubre et de grande portée humaine, signe le plus tangible de la Coopération décentralisée entre la France et le Togo et ce grâce à la solidarité des populations soeurs des Yvelines. Il contribuera à coup sûr à sauver de nombreuses vies humaines, en particulier dans les formations sanitaires rurales mal desservies et quotidiennement confrontées aux problèmes du transport des malades précaires vers les hôpitaux de proximité. En effet, dans les capitales et dans les grandes villes l'absence d'un SAMU peut être pallié par les moyens de transports usuels dans des délais raisonnables (véhicules personnels, taxis, bus, etc...) : c'est la conception centripète de la médecine d'urgence.

Parmi les problèmes multiples qui n'ont, hélas, en commun que leurs modes d'évolution, nous ne citerons que les plus grands fléaux que sont les accidents de trafic ou de chantier, les urgences médicales et chirurgicales, les grossesses à risque élevé de mortalité foéto-maternelle, enfin et toujours d'actualité, les maladies infectieuses et parasitaires comme le paludisme, la rougeole, le choléra ou la méningite cérébro-spinale pouvant précipiter le patient avant même d'atteindre la destination prévue.

Le désenclavement des structures sanitaires rurales constitue donc un des objectifs principaux de la CIMU, axés par ailleurs sur la formation des formateurs et le recyclage du matériel des hôpitaux les plus équipés vers les plus démunis.

Les véhicules seront réceptionnés à Lomé par la CIMU Afrique Togo (CIMUA-TOGO) qui en fera la répartition en fonction des priorités sanitaires locales.

Si elle est concluante, l'expérience togolaise, qui a déjà bénéficié de la générosité d'autres Conseils Généraux français, pourrait faire tache d'huile dans d'autres pays africains où d'autres CIMUA se mettent progressivement en place pour identifier et évaluer les besoins en fonction des demandes de la base et des priorités des autorités sanitaires locales. Ce serait les premiers pas vers une meilleure prise en charge des urgences avec le double souci de complémentarité et de regroupements des moyens matériels et humains, espérant ainsi limiter les évacuations sanitaires coûteuses aussi bien médicalement que financièrement et le lancinant problème des prises en charge à l'étranger.

Aussi, nous formulons le souhait très sincère que votre action ne soit pas la fin mais le point de départ d'un véritable partenariat sanitaire étendu aux collectivités locales afin de renforcer la pyramide sanitaire associant les soins curatifs d'une part, les soins de santé primaire, la prévention et l'éducation sanitaire d'autre part. Ces objectifs rejoignent ceux du dernier rapport du Programme des Nations-Unis pour le Développement (PNUD) à savoir qu'il ne saurait y avoir de développement économique sans développement sanitaire éducatif et social.

En effet, les principaux fléaux sus cités sont à l'origine d'un affaiblissement de la productivité de la population jeune et active avec comme corollaire la misère, facteur d'accroissement des tensions sociales.

Il est certain que la viabilité de ces actions passe nécessairement par un complément de formation et de recyclage des futurs utilisateurs (ambulanciers notamment).

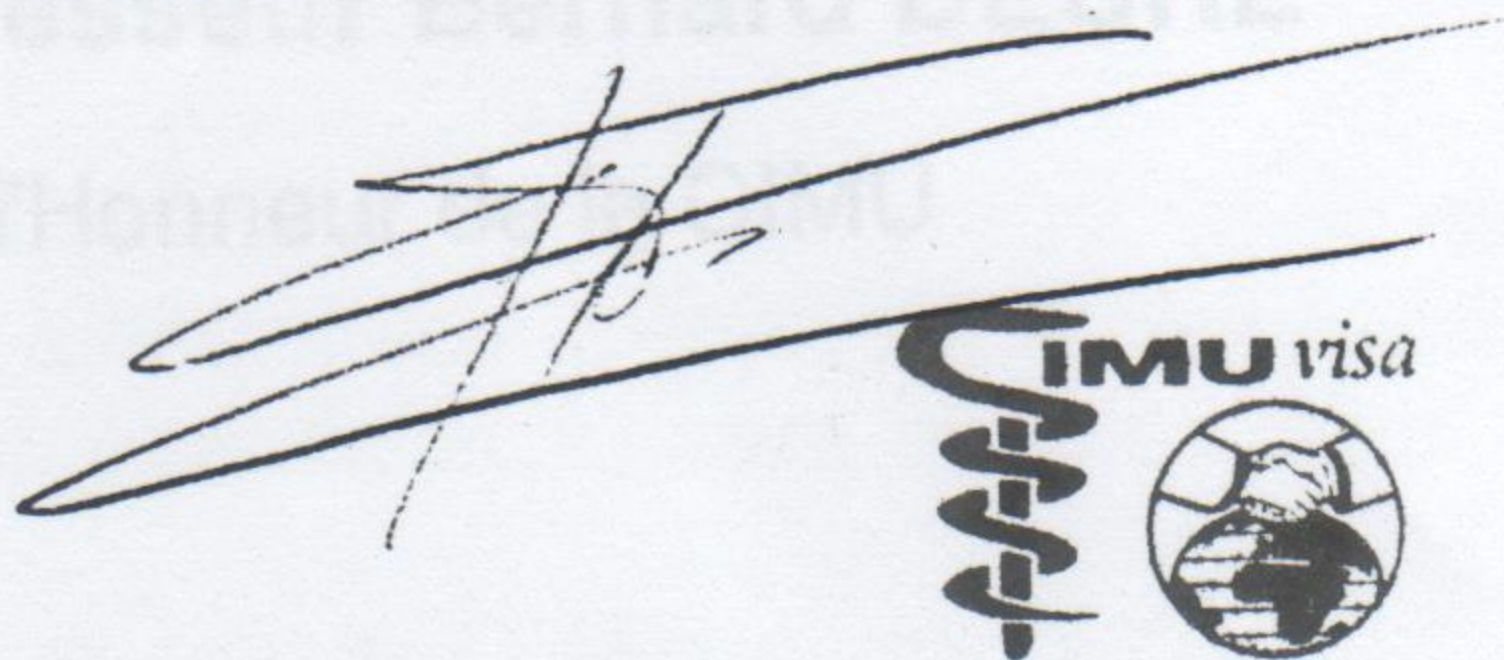
Les besoins d'assistance sont immenses et les ressources des généreux donateurs ne sont pas inépuisables face à l'accroissement sans cesse des populations en situation de précarité. L'association se fera le devoir d'assurer le retour d'information qui est votre droit.

En vous remerciant de votre attention,

***vive la solidarité internationale,
vive la coopération décentralisée entre le Togo et la France en général
et les Yvelines en particulier,
afin que vive la médecine d'urgence.***

Trappes, le 24 octobre 1998

Docteur Pitachki F. HEMOU
Président de la CIMU



Coopération Internationale
pour la Médecine d'Urgence
et les Vigilances Sanitaires en Afrique
Dr Pitchaki Frédéric HEMOU
Le Fondateur
www.cimuvisa.org